

EN PLEIN DÉSORDRE MONDIAL



PLACE AUX MOBILISATIONS

# **L'opposition à la minière Osisko de Malartic: une mobilisation contagieuse**

Par **Nicole Kirouac**

## **La naissance d'une mobilisation citoyenne locale à Malartic**

On ne peut aborder la question de la mobilisation citoyenne à Malartic sans d'abord essayer de comprendre comment et pourquoi Osisko, la plus grosse mine à ciel ouvert au Canada, a pu s'installer aussi facilement à Malartic. La chose apparaît tellement inacceptable aux yeux de plusieurs que la question se pose. À ce propos, il faut connaître l'histoire de la ville. Je pense la connaître assez bien. J'y suis née en 1946 et j'y ai résidé jusqu'à l'âge de 27 ans. J'en connais l'histoire, celle qui se rattache aux faits, aux événements et aux dates. En fait, celle que nous qualifions habituellement de plus objective. Voici très brièvement.

De 1935 à 1963, Malartic a connu une croissance économique et démographique fulgurante passant de 200 à près de 8 000 habitants. Au cours de cette période, pas moins de six mines d'or étaient en exploitation sur le territoire de Malartic, créant emplois en abondance, dynamisme social et culturel, prospérité économique et richesse foncière. Malartic vivait à ce moment un présent riche et un avenir qui s'annonçait prometteur.

Mais Malartic, ville minière, donc dépendante quasi exclusivement des mines sur le plan économique, allait connaître peu à peu un déclin aussi spectaculaire que sa croissance. À compter des années 70, le cours de l'or allait tracer une nouvelle trajectoire. Fermetures des mines du secteur de Malartic, l'une après l'autre, départ des professionnels, fermeture des commerces et exode des familles de mineurs sans emploi.

En 2005, Malartic vit déjà, depuis plusieurs années, un contexte de grande morosité économique et sociale. La richesse foncière a fondu

et affiche un manque à gagner important pour maintenir ses services publics. La valeur des immeubles a chuté. La population ne s'élève plus qu'à 3 500 personnes ; le tissu social s'est grandement appauvri. Un adulte sur deux est sans emploi.

C'est dans ce contexte historique qu'arrive à Malartic le projet de la plus grosse mine à ciel ouvert au Canada de la société Osisko, avec son projet Canadian Malartic.

Vous me pardonnerez d'utiliser le je pour cette présentation. C'est sans aucun doute mon appartenance malarticoise, au surplus fille de mineur, qui fait toute la différence de mon engagement personnel dans le dossier des mines. C'est également parce qu'on m'a demandé une analyse et une vision personnelles sur cette mobilisation citoyenne contagieuse, née à Malartic, et dans laquelle je suis plongée, à temps plein, depuis maintenant cinq ans.

Il y a donc l'histoire globale, mais il y a aussi la petite histoire. C'est cette petite histoire qui devient fort importante quand arrive le temps de l'implantation d'une mine dans une ville, c'est celle que l'on peut connaître parce qu'on l'habite, c'est aussi celle que les Fred Pellerin de ce monde racontent, celle que les sociologues analysent et celle que les sociétés minières scrutent et font évaluer par des experts avant de s'installer. Les sociétés ont, en effet, tout intérêt à savoir où seront les résistances et de qui elles viendront. Cette histoire, je pense la connaître aussi très bien. Je l'ai connue enfant, étudiante au primaire et au secondaire, ensuite comme enseignante à Malartic et plus tard, comme avocate. J'ai connu et vécu la période où les premiers notables de Malartic venaient pour la plupart de familles relativement aisées de Québec et de ses environs. J'ai vu les enfants de ces notables faire leur cours primaire à Malartic, avec nous, les fils et filles de mineurs, puis partir vers Montréal ou Québec pour leurs études collégiales et universitaires et ne plus revenir, si ce n'est que comme visiteurs. Après le départ des premiers notables qui a suivi la fin du boom minier à Malartic, on a vu apparaître, à la fin des années 60 et au début 70, une nouvelle génération de leaders, les fils et filles de mineurs. Ils sont enseignants, infirmières, secrétaires et aussi mineurs. Des gens de

la place, et j'en suis. Jamais, à cette époque-là - j'en ai la conviction profonde - Osisko aurait pu s'installer à Malartic pour une mine à ciel ouvert, grande ou petite. Avec la dévitalisation progressive de la ville, les nouveaux leaders vont s'installer près de l'un ou l'autre des nombreux lacs qui se trouvent à 10 ou 15 kilomètres de Malartic, la ville ayant perdu beaucoup d'intérêt et de qualité de vie.

Par ailleurs, pendant toutes ces années, on sait qui, parmi les citoyens malarticois chauds partisans de l'Union nationale, se convertiront par la suite au Parti libéral et qui militeront au Parti québécois. On connaît ceux qui pensent à droite et ceux qui penchent plus vers la gauche. On peut identifier ceux qui parlent surtout d'affaires et d'argent et ceux qui parlent de coopération et de justice sociale. On connaît, à travers toutes ces années, la pensée et les valeurs des élus municipaux et provinciaux. Toute cette connaissance du milieu, on peut l'avoir quand on vit dans une ville de 3 500 habitants. C'est ce qui nous permet de comprendre et d'expliquer ce qui se passe vraiment.

En 2005, certes, j'entendais, comme tout le monde, les rumeurs de plus en plus persistantes de la venue d'un éventuel gigantesque projet de mine à ciel ouvert. Je voyais circuler des documents sur la relocalisation des maisons en 2006 et des documents du Groupe de consultation de la communauté mis en place par Osisko (GCCCI, des documents qui faisaient hausser les sourcils à l'avocate que je suis). Jusqu'à ce moment-là, j'étais restée à l'écart du dossier. Ce n'est qu'en mai 2007, alors que la société invite la population à une soirée d'information à l'église que j'ai senti que je devais y aller. Je m'y présente. Là, je constate, en l'espace de deux heures, le malaise qui règne dans l'auditoire, la crainte et la gêne également des gens de questionner le promoteur. Je constate tout aussi rapidement, par quelques confidences reçues sur place, les problèmes vécus par plusieurs Malarticois. Des personnes présentes, d'anciens collègues de l'enseignement, des compagnons de travail de mon père, des ex-clients et des amis me demandent si je peux les aider. Comment refuser alors que c'est en grande partie à cause du dossier appelé à l'époque « le problème d'eau » d'un groupe de citoyens de Malartic et relié à une mine nommée East Malartic, en 1974-1975, que je suis retournée aux études en droit en 1978 ? Une rencontre est fixée.

Plus de 75 personnes se présentent à cette première rencontre. Des citoyens inquiets qui veulent comprendre l'envergure et les conséquences de ce projet, les étapes juridiques relatives au projet, leurs droits et, bien sûr savoir qui peut les aider. C'est ainsi qu'est né le Comité de vigilance de Malartic. Dans les mois suivants, après avoir lu en quatrième vitesse la Loi sur les mines, j'ai vite compris et mesuré l'ampleur des difficultés que vivaient beaucoup de citoyens. En fait, deux articles seulement de toute la loi étaient pertinents pour ces citoyens. J'ai vite compris que les recours et les droits étaient quasi nuls. Très légalement, alors qu'aucun permis d'exploitation n'a encore été émis, alors qu'aucune étude des contrecoups n'a encore été réalisée et déposée au Ministère par la société minière, la ville accueillait à bras ouverts la société Osisko et lui permettait d'entreprendre l'aménagement d'un nouveau quartier et, pour ce faire, de démolir celui que la société veut occuper pour exploiter son futur projet minier. Cette décision allait déclencher une situation extrêmement pénible pour beaucoup de citoyens. Osisko avait carte blanche pour négocier l'achat ou la relocalisation des maisons. Pour moi, avocate et témoin de cette situation, je ne pouvais absolument pas accepter que la société Osisko, la ville et le gouvernement, discutent entre eux de cette conjoncture de vente de gré à gré. Comment peut-on prétendre que les parties en cause disposaient de leur propriété, conformément aux conditions essentielles établies par le Code civil du Québec, pour donner un consentement libre et éclairé? Les règles étaient complètement faussées. Jamais, pendant toute cette période, les autorités municipales n'ont jugé important de demander un avis juridique sur toute cette situation afin de soutenir et d'éclairer les citoyens de Malartic. Le 7 novembre 2007, à Malartic, après une rencontre avec des hauts fonctionnaires venus de Québec, inquiets de cette nouvelle mobilisation citoyenne qui s'amorçait à Malartic, il est clair que le sort des citoyens est déjà réglé et que le Bureau d'audience publique en environnement (BAPE), qui va tenir une réunion en avril 2009, ne bloquera jamais ce projet. Moralement, juridiquement et psychologiquement il faut dès lors préparer les membres du Comité de vigilance à cette éventualité.

Ainsi, de novembre 2007 à août 2009, le Comité de vigilance tient plus d'une centaine de réunions. Il connaît deux périodes

distinctes quant à son fonctionnement et à son membership. Une se situe avant la réunion du BAPE tenue en avril 2009 et l'autre a près cette rencontre du BAPE et se poursuit jusqu'à ce jour. C'est un comité bona fide. Ni structure, ni incorporation, ni statuts ni règlements et aucun financement. Des le départ, le groupe désigne des porte-parole et j'accepte d'agir comme personne-ressource. Essentiellement, ce sont des gens touchés directement par le projet qui assistent aux réunions ; ceux et celles qu'Osisko veut déplacer, exproprier ou dont elle veut acheter la propriété. Les réunions deviennent rapidement hebdomadaires. Les 30 à 70 personnes qui s'y présentent fixent l'ordre du jour et décident, par consensus, des actions à entreprendre. Tout est déterminé en grande partie par l'évolution du projet minier d'Osisko. Il faut rappeler qu'en 2007-2008, ladite société achète des maisons de gré à gré, commence déjà à bâtir le nouveau quartier et, à la fin de 2008, construit de nouvelles écoles. C'est une période de stress indescriptible pour une partie importante des citoyens touchés, un immense stress qui se mesure facilement lors des réunions du Comité de vigilance. Dans la ville et dans le quartier sud, qui se défigure peu à peu, règne le chacun pour soi. Les citoyens sont laissés à eux-mêmes. C'est ainsi que se regrouper, venir aux réunions du Comité de vigilance, prend tout à coup le sens de la solidarité et d'une bouée de sauvetage. Les citoyens viennent y chercher des informations, trouvent des oreilles compréhensives et attentives, ainsi que beaucoup de soutien moral. Les « David contre Goliath » se sentent tout à coup moins seuls. Les membres du groupe choisissent, comme premières actions, d'aller sonder les élus municipaux et provinciaux. Face à la fin de non-recevoir des deux paliers, ils inscrivent alors, dans leur plan d'action un constat et une intention : ne plus perdre de temps avec le politique - tant local que provincial qui, de toute évidence, a déroulé le tapis rouge pour la minière.

En septembre 2008, alors qu'Osisko dépose son étude des répercussions prévues, il devient évident pour les personnes qui assistent aux réunions du Comité de vigilance qu'il y a urgence. Le groupe se stabilise entre 30 et 35 personnes. Ceux qui étaient venus pour connaître leurs droits, pour mieux négocier, vendre leurs résidences OU être relocalisés, ont quitté le comité. Pour eux, le dossier Mines s'arrête là. Pour les autres,

pas question de lâcher prise. On distingue alors trois catégories de citoyens dans le groupe : des gens qui veulent rencontrer le BAPE et questionner le promoteur, d'autres qui croient encore possible, par le BAPE, de faire stopper le projet d'Osisko et enfin, ceux qui veulent aller se faire entendre, exposer le drame personnel qu'ils vivent et s'assurer que l'Histoire se souviendra de leur lutte. Mais tous sont unanimes sur une chose : la vieille Loi sur les mines, qu'ils connaissent maintenant, doit être changée le plus rapidement possible, car elle ne protège pas les citoyens. Ils ont compris que cette loi est rédigée dans l'intérêt des sociétés minières. Commence alors pour les membres du Comité de vigilance un travail immense d'étude, de réflexion et de discussion. Il faut d'abord comprendre le contenu de l'étude des répercussions déposée par Osisko, comprendre le processus du BAPE, mettre par écrit les propres préoccupations du comité, soit ce que l'on vit et ce que l'on veut dire devant le BAPE. Malgré le drame personnel qu'ils vivent, les gens sont fiers et ne veulent pas dire n'importe quoi, ni le dire n'importe comment.

En mars 2009, première étape du BAPE, les membres du Comité de vigilance se déplacent et vont poser des questions au président et au commissaire. En avril 2009, lors des audiences, 12 membres du Comité de vigilance présentent des mémoires à titre personnel devant une salle remplie à pleine capacité et de nombreux journalistes de La Presse, du Journal de Montreal, de Rue Frontenac. Tous les médias régionaux sont présents. On parle d'Osisko dans les grands médias nationaux et on parle, bien sûr, de tous ces citoyens qui s'y opposent et qui ont livré des témoignages bouleversants. On sollicite les gens pour des entrevues, et ils s'identifient fièrement comme membres du Comité de vigilance de Malartic.

En août 2009, c'est sans aucune surprise que le Conseil des ministres vote le décret gouvernemental donnant le feu vert à Osisko. Pour ceux qui n'ont pas encore commencé à négocier la vente de leur maison à la société Osisko, je les invite à le faire, mais sans trop se presser. Avec un cours de l'or qui atteint des sommets historiques, c'est Osisko qui est pressée. La minière veut commencer ses travaux préparatoires rapidement et ainsi faut-il démolir rapidement les résidences restantes

dans le quartier sud. J'accompagne alors de façon plus rapprochée et personnelle certains membres du Comité de vigilance dans leurs négociations. Le dernier membre du Comité de vigilance signe la vente de sa maison en avril 2010.

Alors que l'on peut croire sérieusement à un répit pour le Comité de vigilance et, bien sûr, pour moi, comme personne-ressource, le Comité de vigilance est interpellé par un groupe de citoyens de Malartic qui vit à côté du mur qu'érige Osisko entre la future fosse et la ville. Ils veulent nous rencontrer, car le bruit et la poussière leur causent de graves problèmes. Leur vie est devenue un enfer. Ces personnes comptent pourtant parmi celles qui se réjouissaient de la venue d'Osisko à Malartic deux ans plus tôt. Elles n'ont jamais cru pertinent d'assister aux audiences du

BAPE ou de s'inquiéter de quoi que ce soit. La réalité du projet minier vient de les rattraper. Au début d'août 2010, tous ces citoyens touchés par cette nouvelle situation sont convoqués pour une première rencontre. Plus de 70 personnes en colère se présentent. Une journaliste est présente, et la rencontre a un grand retentissement dans la presse locale et régionale. La société Osisko réagit rapidement et fait savoir, par l'entremise des journalistes, qu'elle n'entend plus acheter aucune autre maison et que ces inconvénients vont cesser une fois le mur terminé. Les citoyens concernés en colère ne l'entendent pas de cette oreille. Naît alors le Regroupement des citoyens du quartier sud de Malartic.

À compter d'octobre 2010, commencent les rencontres hebdomadaires du regroupement. Plus de 50 personnes se réunissent chaque semaine pour décider par consensus des actions à entreprendre pour atteindre l'objectif visé, soit quitter ce quartier devenu invivable, et forcer Osisko à acheter leurs résidences.

Le Comité de vigilance, par la présence de son porte-parole et de la mienne, entreprend un accompagnement continu auprès de ce groupe qui se poursuit jusqu'à ce jour. Une autre intense et difficile bataille vient de commencer face à Osisko. La lutte est d'autant plus dure que les assises juridiques sont quasi inaccessibles. Seul un rapport de force,



à bâtir de toutes pièces, peut permettre au groupe de forcer Osisko à acheter les maisons, à relocaliser et à dédommager les locataires. Je pourrais vous parler pendant des heures des luttes que les gens de ce Regroupement ont dû mener, des agissements des dirigeants de la société, des menaces et intimidations que les principaux porte-parole ont reçues de certains travailleurs mis à pied par la minière en février 2011, des reproches publics des élus municipaux qui n'acceptent aucune critique à l'égard de la minière, des entourloupettes d'Osisko de mèche avec le conseil municipal, avec le député ministre du comté et avec les fonctionnaires gouvernementaux pour modifier le zonage municipal où habitent ces citoyens, afin de pouvoir augmenter les normes et donc le nombre de décibels. En effet, Osisko ne pouvait respecter les normes auxquelles elle s'était pourtant engagée lors de la rencontre avec le BAPE. Ce sont aussi des dizaines de lettres aux différents élus politiques, des dizaines de communiqués de presse, des dizaines d'entrevues à la radio et à la télévision, des rencontres avec des journalistes de Montréal et avec des actionnaires de la société. Après deux ans de lutte, c'est une victoire partielle qu'aura obtenue le Regroupement, car Osisko, grâce au changement de zonage, a réussi à diviser le groupe, laissant encore - au moment d'écrire la présente communication - cinq propriétaires et six locataires seuls à devoir se battre. Le temps et l'espace ne nous permettent pas de nous étendre davantage sur ces deux ans de lutte du Regroupement des citoyens du quartier sud de Malartic. Cependant, je peux à tout le moins affirmer que chacune des expériences vécues par les membres de ce Regroupement ont servi et servent encore à d'autres populations touchées par des projets miniers. Il est faux de prétendre que l'expérience d'autrui ne profite pas à d'autres.

Un autre groupe de citoyens de Malartic, des locataires déplacés par Osisko, ont senti la nécessité de se regrouper pour faire valoir leurs droits. Chassés bien malgré eux du quartier sud qui a été démolit pour faire place à la fosse de la minière, plusieurs locataires à revenu modeste se sont retrouvés dans des situations économiques fort difficiles. À ce jour, certains dossiers de ce groupe témoignent de leur situation encore précaire.

Sans être prophète, on peut affirmer que d'autres groupes de solidarité verront le jour, car les travaux d'exploitation d'Osisko qui devraient s'échelonner durant dix ans au moins, réservent de nombreuses surprises.

### **La mobilisation régionale s'organise**

Parallèlement aux actions menées par le Comité de vigilance de Malartic, les nombreux articles dans la presse locale et régionale ont sensibilisé d'autres citoyens de la région. Des voix se sont élevées pour réclamer d'urgence un grand débat régional sur ces gigantesques mines à ciel ouvert qui s'annoncent partout en région.

En mars 2009, alors que les membres du Comité de vigilance se préparent à une rencontre avec le BAPE, d'autres groupes de la région se font entendre, l'Action boréale, la CSN-A-T, la FTQ, le SEUAT et le REPAT. Naît alors le Regroupement régional pour un débat sur les mines à ciel ouvert (RRDMCO) dont fait partie le Comité de vigilance de Malartic. Le 14 avril 2009, la première manifestation de ce Regroupement a lieu à Malartic devant l'école Renaud où s'ouvrent les audiences du BAPE sur le projet d'Osisko. Richard Desjardins, qui planche déjà sur un projet de film sur l'industrie minière, prend la parole. On l'entend dire dans le porte-voix : « Il est grand temps de dompter les mines et c'est icitte à soir à Malartic que ça commence ». Dans mon for intérieur, devant la quarantaine de manifestants présents, je me dis que le poète exagère un brin. Trois ans plus tard, je peux dire qu'il voyait juste.

Quelques mois plus tard, le Regroupement RRDMCO publie un manifeste d'une page. Plus de 450 personnes de la région le signent et assument eux-mêmes les coûts de publication. Il paraît dans un hebdomadaire régional sous le titre choc L'Abitibi-Témiscaminque n'est pas un trou.

Après de multiples pressions et démarches, le RRDMCO force la Conférence régionale des élus (CRE-ATI) à tenir un colloque sur les mines. Les membres du Comité de vigilance de Malartic y sont présents, nombreux et au micro. Pour la première fois de son existence,

l'industrie minière est abondamment remise en question et placée sur le banc des accusés.

Le RRDMCO s'est un peu essoufflé au cours de la dernière année, car ses membres assument déjà de lourdes tâches dans leur propre organisme. Durant les mois qui viennent, ils ont à décider de son orientation et de son fonctionnement. Déjà la réflexion s'oriente vers la formation d'un Comité régional Vigilance-Mines permanent.

### **La mobilisation s'étend à la grandeur du Québec**

Le Comité de vigilance de Malartic a effectivement attiré l'attention des médias et de certains chercheurs universitaires dès la fin de 2007. En février 2008, le Comité de vigilance reçoit une invitation d'un groupe de la Chaire C.A. Poissant et de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable de l'UQAM à venir témoigner de son expérience face au mégaprojet d'Osisko. La rencontre se tient le 14 février, en avant-midi à Montréal, et se termine au cours de l'après-midi par la formation de la Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine. Cette dernière est composée à ce moment-là de quelques organismes tels que Nature-Québec, Mining Watch, Écojustice de l'Université d'Ottawa, Action boréale et, bien sûr, le Comité de vigilance de Malartic. Formée, à ses débuts, de quelques milliers de membres, la Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine compte aujourd'hui plus de 250 000 membres. La quasi-totalité des organismes membres fondateurs de la Coalition sont venus défendre un mémoire lors des audiences du BAPE à Malartic. Présence qui a permis de présenter, encore une fois, le dossier Mines de l'Abitibi. Cette concertation entre la Coalition et le Comité de vigilance contribue à une mobilisation nationale. La Coalition COMM devient un acteur majeur et incontournable dans le dossier des mines au Québec.

En octobre 2009, Amir Khadir, qui a entendu parler du Comité de vigilance de Malartic, à la suite du projet gigantesque et sans précédent d'Osisko, nous invite et nous incite fortement à organiser un atelier sur les mines dans le cadre du Forum social qui se tient à Montréal. Conscient qu'il faut faire connaître le dossier en dehors de l'Abitibi si l'on veut que les députés s'en occupent et adoptent sur une nouvelle

Loi sur les mines, le Comité de vigilance accepte l'invitation. Je prends l'organisation en charge. Comme conférenciers, on compte nuls autres que Richard Desjardins, Amir Khadir de Québec Solidaire, Scott McKay du Parti québécois, et Christian Simard de Nature Québec. La salle est bondée et les journalistes sont présents, attirés sans doute par le choix des conférenciers. Un journaliste et un caméraman de la télévision régionale de l'Abitibi ont été désignés pour couvrir l'événement. Du jamais vu. Le problème des mines est vraiment sorti de l'Abitibi et a traversé le parc de La Vérendrye. Le débat ne portera pas seulement sur le projet Osisko, mais les conférenciers attaquent la vieille Loi sur les mines et en démontrent la portée et les injustices. Pour la première fois, plusieurs Montréalais présents se rendent compte que les problèmes d'exploration et d'exploitation minières les concernent aussi.

En décembre 2009, le gouvernement du Québec dépose le projet de loi 79 modifiant la Loi sur les mines qui date du siècle dernier. Le gouvernement est prêt à entendre tous les groupes et organismes intéressés en commission parlementaire. Cette commission se tiendra en mai 2010. Le Comité de vigilance y participe comme organisme ainsi que cinq membres, à titre personnel. Des nombreux journalistes présents, plusieurs sont touchés par le récit des drames humains et des conséquences du projet Osisko sur la vie des citoyens et des citoyens. Une excellente couverture médiatique, notamment dans les journaux, alerte l'opinion publique.

L'année 2010 sera une année chargée de relations publiques et de couverture médiatique exceptionnelle pour le Comité de vigilance de Malartic. Chaque présence publique amène un nouvel appel. Qui pourrait soupçonner que le Figaro de Paris ou que la BBC s'intéresseraient à Osisko et à un petit groupe de citoyens gaulois qui résistent à un géant ? Un autre appel viendra de l'équipe de Yann Arthus-Bertrand, le photographe écologiste français, réalisateur du film Home, qui souhaite venir nous rencontrer et témoigner de notre bataille contre le géant Osisko. Pour lui, il est inacceptable que, dans ce beau grand pays du Canada et du Québec, les lois permettent l'exploitation d'une mégamine à ciel ouvert en plein milieu urbain. Le documentaire portant sur la lutte du Comité de vigilance passe à une heure de grande écoute le

5 janvier, et plus de 3,3 millions de Français le regardent. Fait notable, que j'apprendrai plus tard, de nombreux citoyens allemands l'ont vu, et il s'avère que de très nombreux actionnaires d'Osisko sont Allemands. Depuis ces événements, ce documentaire a été présenté à plusieurs reprises à la télévision. L'émission La Facture de Radio-Canada diffuse une partie de son entrevue (15 minutes) avec les membres du Comité de vigilance à la même période.

Les fêtes du nouvel an 2011 ne sont pas encore terminées que le coordonnateur de la Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine communique avec moi à titre de personne-ressource du Comité de vigilance. Le village de Saint-Camille en Estrie a besoin de nous. Par l'entremise d'un journaliste de la presse financière, les citoyens ont appris qu'une société minière projetée de creuser une mine à ciel ouvert dans leur patelin. C'est la consternation.

Rencontre d'urgence en janvier avec des membres du conseil et quelques citoyens du village. Les discussions et le plan d'action tiennent compte de l'expérience vécue à Malartic. Le Comité Mine de rien de Saint-Camille voit le jour. Pour moi, c'est la première mobilisation citoyenne qui met à l'épreuve l'envoi massif d'une lettre refusant l'accès à la minière sur une propriété privée. Village modèle, Saint-Camille dit non à une minière, et il n'allait pas manquer d'attirer l'attention des journalistes. À peine un mois plus tard, un journaliste de la Gaspésie m'appelle. Un projet minier s'annonce dans leur région, et Mme Nathalie Normandeau est leur députée. Les citoyens disent non et veulent savoir comment et quoi faire pour se faire entendre de façon légale.

En mars 2011, lors du Deuxième colloque Plan Nord-Plan Sud, un conférencier invité des HEC, engagé dans la bataille contre les gaz de schiste, témoigne que le travail du Comité de vigilance a ouvert la voie et montre le chemin de la résistance. Une opposition sans précédent s'est organisée sur les gaz de schiste tout le long de la vallée du Saint-Laurent. À l'occasion de ce même colloque, je rêvais à haute voix : si on ne parvenait pas à obtenir des modifications à la Loi sur les mines, on pouvait dès lors, par l'envoi de 5 000, de 10 000 lettres déclarer

le non-accès à la propriété aux sociétés minières détenant des titres miniers, bloquer des projets et forcer le gouvernement à bouger. De toute évidence, l'industrie minière ne resterait pas inactive et forcerait le gouvernement à légiférer si elle ne pouvait plus accéder aux terrains privés pour y faire de l'exploration. Le projet de loi 79 venait alors de mourir de sa belle mort devant l'opposition quasi unanime de toutes les parties impliquées dans le dossier.

En avril 2011, avec le coordonnateur de la Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine, comme personne-ressource du Comité de vigilance, c'est devant une église pleine à craquer, qu'à l'invitation du conseil municipal, l'on se rend à Saint-Hyppolite dans les Laurentides. Un autre projet de mine à ciel ouvert s'est annoncé. Les villes de Sainte-Adèle et de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, aussi menacées, forment un front commun pour bloquer le projet. Le Comité Pas de mine voit le jour. Une autre opération de lettres de non-accès à la propriété privée envoyées à la société et un blocus de la route auront raison du projet minier. La société minière a reculé.

Un mois plus tard, le village de Saint-Élie-de-Caxton est touché. Une opération de lettres de non-accès au terrain est vite déclenchée. Dans le pays de Fred Pellerin, les mines ne sont pas les bienvenues. Ce n'est pas ce genre de développement non durable que le village a choisi.

Le gouvernement du Québec est maintenant pressé de toutes parts par la population touchée par les gaz de schiste et le pétrole. La population québécoise a enfin compris - tout comme les citoyens touchés par les minières de l'Abitibi et de la Côte-Nord depuis toujours - qu'elle est aux prises avec la vieille Loi sur les mines. Ce sont maintenant des milliers de personnes de toutes les régions du Québec qui réclament au gouvernement d'agir et de voter une nouvelle loi. Le projet de loi 14 sera déposé, et une commission parlementaire en fera l'étude en août 2011. Cette fois-ci, le gouvernement n'ouvre pas la porte à tout le monde. Le Comité de vigilance de Malartic est le seul groupe de citoyens invité et entendu par les commissaires. Cependant, la Coalition QMM, qui tient un camp minier devant l'Assemblée nationale, invite à s'y présenter des membres de plusieurs familles de toutes les régions

du Québec touchées par les projets miniers, gaziers et pétroliers. Fort d'être le porte-parole de tous ces citoyens présents dans la salle, le Comité de vigilance de Malartic oblige donc les députés à entendre, lors de la présentation du mémoire du Comité de vigilance, l'un après l'autre, le nom de toutes les villes et villages touchés par les mines, les gaz de schiste et le pétrole. Le président de la Commission et le service de sécurité et d'ordre de l'Assemblée nationale ne peuvent empêcher les chauds applaudissements qui éclatent après la présentation du mémoire. Applaudissements totalement interdits dans cette salle. Députés et journalistes présents ont compris le message. À cet instant même, on peut mesurer tout le chemin parcouru par les citoyens de Malartic qui ont entrepris leur bataille en août 2007. Ils ne vont pas s'arrêter là. La minière Osisko et l'industrie ont bien mal évalué la force de cette mobilisation citoyenne.

En septembre 2011, notons l'enregistrement d'une émission des Francs-Tireurs, diffusée à Télé-Québec, soit l'épisode 347, avec le Comité de vigilance et le Regroupement des citoyens du quartier sud de Malartic. Cette émission, diffusée à de nombreuses reprises à Télé-Québec, est vue par des dizaines de milliers de Québécois et de Québécoises.

En septembre 2011, Richard Desjardins et Robert Monderie font la manchette avec *Trou story*. Des membres du Comité de vigilance y sont mentionnés. Lors de la projection en première mondiale, à la sortie du Théâtre du Cuivre à Rouyn-Noranda, une manifestation est organisée, conjointement par le Regroupement des citoyens du quartier sud, le Comité de vigilance de Malartic et la Coalition QMM. Un film n'attendant pas l'autre, Simon Plouffe, un jeune cinéaste originaire de l'Abitibi, sortira aussi en septembre 2011, le film *L'Or des autres*. Depuis sa sortie, ce film a pris l'affiche dans plusieurs festivals aux États-Unis, en Europe, et dans plusieurs villes et villages du Québec touchés par des projets miniers. Présenté à Zone doc de Radio-Canada le 31 août, il figure, en octobre, à l'agenda de RDI. Presque tous les personnages du film de Simon Plouffe sont des membres du Comité de vigilance. Puis, comme si tous les cinéastes s'étaient donné le mot, le film de Nicolas Paquet, *la Règle d'or*, sort en décembre 2011 à Montréal. Il en est question à RDI dans une émission sur l'économie. Ce film

porte aussi sur Osisko à Malartic et analyse la réaction citoyenne qui va de l'enchantement du début, à la désillusion et au désenchantement. Le Comité de vigilance y est fort bien représenté.

Demandes d'informations ou de coups de main suivent chaque sortie de film ou reportage. La conjonction et l'addition de toute cette couverture médiatique sans précédent des deux dernières années provoquent une vraie mobilisation citoyenne à la grandeur du Québec.

En février 2012, lors d'une réunion de la Coalition QMM à laquelle assistait Dominic Champagne, venu nous présenter son projet de rassemblement à Montréal, le 22 avril, j'apprends que la mobilisation citoyenne des gaz de schiste a utilisé 22 000 fois la mise en demeure de nonaccès à une propriété privée que j'avais préparée pour mes besoins personnels face à une société minière venue tirer des lignes sur ma propriété sans aucune permission et en mon absence. Après Saint-Camille, Saint-Hyppolite, Sainte-Adèle, la péninsule gaspésienne, Saint-Élie-de-Caxton, c'est toute la vallée du St-Laurent qui l'avait utilisée. La réalité avait largement dépassé mon rêve exprimé à haute voix en mars 2011.

Les membres du Comité de vigilance, lors de leur première rencontre en août 2007, n'auraient jamais pu imaginer une mobilisation et une sensibilisation semblables cinq ans plus tard. Dorénavant, leurs préoccupations face à l'industrie minière toute puissante et riche, privilégiée par une loi qui la place au-dessus de tout et de tous, font partie des préoccupations de millions de Québécois.

Chaque mois, de nouvelles demandes d'aide et de soutien affluent. En février 2012, des gens de Saint-honoré au Saguenay s'inquiètent ; en mars 2012, face au projet Wasamac à Evain en Abitibi, un comité de citoyens s'organise ; en juin 2012, le projet Arnaud près de Sept-Îles fera naître un autre comité de citoyens. Un immense réseau de solidarité se bâtit dans tout le Québec.



**Conclusion : suis-je optimiste devant le dossier Mines et toute la mobilisation ?**

J'ai 100 000, 200 000, 400 000 raisons d'être optimiste. Jamais, en août 2007, quand j'ai accepté d'agir comme personne-ressource pour un groupe de personnes de Malartic, devenu par la suite le Comité de vigilance, je n'aurais pu deviner ce qui allait se passer par la suite. Personne ne pouvait le prévoir.

Je suis allée faire mes études en droit en 1978 parce que j'étais choquée de voir comment un dossier s'était clos pour des citoyens que j'accompagnais dans leur lutte contre la mine East Malartic (le site actuel d'Osisko). J'étais persuadée, à tort ou à raison, que si j'avais été avocate dans ce dossier, les choses se seraient terminées autrement pour les citoyens.

Étrangement, ma pratique du droit ne m'a aucunement dirigée vers les mines. Je suis devenue une spécialiste en droit de la personne, en droit matrimonial et en protection de la jeunesse particulièrement, avec une clientèle autochtone. Pour moi, le travail quotidien d'avocate, c'est le contraire du travail de militante, de mobilisation et de solidarité, car le rôle de l'avocate, c'est de régler un cas individuel, et son action se termine là.

Dans le mémoire personnel que j'ai présenté au BAPE sur le projet Canadian Malartic (projet Osisko) à Malartic en avril 2009, j'ai longuement expliqué pourquoi cet engagement et ce mémoire représentaient pour moi un devoir moral et de mémoire.

Comment ne pas être optimiste quand, en septembre 2012, le dossier des mines n'est plus l'unique problème de l'Abitibi et des régions minières et qu'il touche dorénavant tout le Québec ? Certes, tous les citoyens et les élus politiques ne voient pas les mêmes changements à y apporter, mais tous voient l'urgence de changer l'actuelle Loi sur les mines. Il existe maintenant une préoccupation réelle de veiller à plus de respect pour les droits des citoyens, et il se dégage un consensus général pour que la richesse non renouvelable de notre sol profite davantage à tous les Québécois.

Des journalistes fouillent maintenant le dossier et le suivent de près. Le dossier des mines a voyagé jusqu'à Québec, et les députés ne peuvent plus l'ignorer ... peu importe quel est le parti au pouvoir aujourd'hui ou demain. Des centaines de milliers de Québécois ont vu sur leur écran des citoyens témoigner de drames humains et économiques causés par des sociétés minières et leurs mégaprojets à ciel ouvert. Ces mêmes Québécois font maintenant le lien avec les nouvelles qui leur parviennent de l'étranger. Ils s'inquiètent du comportement des minières canadiennes en Amérique du Sud et en Afrique. Ce n'est plus un reportage parmi tant d'autres.

Les membres du Comité de vigilance de Malartic ont travaillé fort et travaillent encore très fort. Certains sont fatigués, certains sont encore en deuil de leur passé. Je m'en voudrais ici de ne pas souligner qu'un membre du Comité de vigilance, musicien de formation, a traduit toute sa douleur et son deuil dans un magnifique poème symphonique joué en première mondiale en 2011 par l'Orchestre symphonique de l'Abitibi-Témiscamingue. Le Comité de vigilance continue son engagement, car la bataille en vaut la peine et il ne se sent plus seul. Non, il n'y aura pas de statu quo dans le dossier des mines au Québec. Les choses doivent et vont changer. Les membres du Comité de vigilance n'auront jamais la prétention de s'attribuer toute cette mobilisation citoyenne. Cependant, il y a fort à parier que jamais, ni Osisko ni l'industrie minière, n'avaient prévu que cette petite résistance citoyenne à Malartic allait devenir une bougie d'allumage majeure dans le dossier des mines au Québec. Si David n'a pas vaincu Goliath à Malartic, il aura permis de secouer l'empire de Goliath au Québec.

Pour ma part, j'ai fait le deuil de ma ville. Malartic, c'est une ville sacrifiée à l'industrie minière. Mais ce sacrifice n'aura été ni vain ni inutile. Il aura permis, par la démesure totale de ce projet sans précédent, de mettre en lumière l'aberration de l'actuelle Loi sur les mines quant au pouvoir qu'elle concède à l'industrie. Il aura mis en lumière les failles et l'incapacité juridique et réglementaire de contrôler adéquatement un mégaprojet minier. Présentement Osisko fait l'objet de deux enquêtes. Les projecteurs que le Comité de vigilance met et continuera de mettre sur le projet Osisko et sur les lois qui sont censées l'encadrer ne sont pas prêts de s'éteindre.

Les Québécois ont rendez-vous avec l'Histoire dans le dossier des mines au Québec. Le Comité de vigilance demeure au rendez-vous. Et vous, y serez-vous ?

En terminant, quand je songe au travail des membres du Comité de vigilance, je ne peux que me rappeler une sage parole de Margareth Mead :

Ne mettez jamais en doute le fait qu'un petit groupe de citoyens réfléchis puisse changer le monde. En fait, c'est la seule façon de changer les choses.